



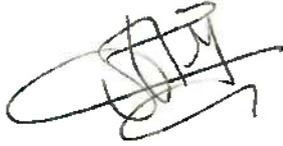
**AR Prefecture**

046-200054948-20240702-2024\_043-DE  
Reçu le 05/07/2024

**Article 3** : Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 10 Juillet 2024.

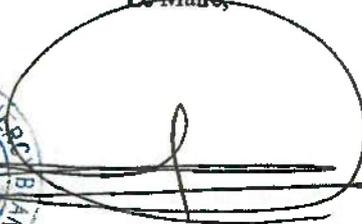
**Article 4** : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

La Secrétaire de Séance



Mme MATHIEU Jocelyne

En Mairie le 2 Juillet 2024  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Alain LALABARDE

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de sa notification.  
Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier (1 Place des Consuls 46800 MONTCUQ EN QUERCY BLANC). Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).*





**AR Prefecture**

046-200054948-20240702-2024\_045-DE  
Reçu le 05/07/2024

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, et en cas d'absence à la 1<sup>ère</sup> adjointe, à signer tous documents utiles à la réalisation de ce projet, notamment l'acte à intervenir devant Maître Sophie LACAZE, Notaire à MONTCUQ EN QUERCY BLANC.

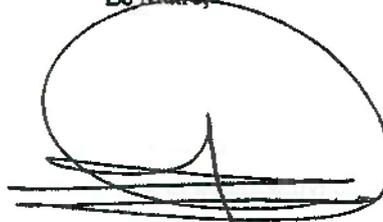
La Secrétaire de Séance



Mme MATHIEU Jocelyne



En Mairie le 2 Juillet 2024  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Alain LALABARDE

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de sa notification.*

*Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier (1 Place des Consuls 46800 MONTCUQ EN QUERCY BLANC). Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).*

AR Prefecture

046-200054948-20240702-2024\_046-DE  
Reçu le 05/07/2024

**MAIRIE DE MONTCUQ EN QUERCY-BLANC**  
**1, PLACE DES CONSULS**  
**2024 – 046**  
**46800 MONTCUQ EN QUERCY-BLANC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 Juillet, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC dûment convoqué s'est réuni à 20 heures en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/06/2024

Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. ROUX Bernard, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme LAFAGE Edith, M. DOCHE Patrick Adjoints, Mme SAURAT Anna, M. FERRÉ Gérard, M. CAUMON Patrice, Mme SAURT Dominique, Mme FICAT Isabelle, M. BARRES Roland, Mme RECHE Arianne, M. MURET Jean-Luc, M. LAPEZE Yannick, M. ARNAL Jérôme, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, Mme PARAYRE Patricia, M. LAGARD Ludovic.

Absents excusés : M. LAPLANCHE Adrien, Mme LE QUILLEC Edwige.

Absent : Mme MATHIERE Stéphanie.

Secrétaire : Mme MATHIEU Jocelyne

Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**OBJET : TARIFS LOCATION SALLES COMUNALES ET MATERIEL**

Il convient de délibérer pour préciser et modifier les tarifs de location des salles et du matériel communal, à compter de septembre 2024.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe ainsi que suit les tarifs suivants, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

La Secrétaire de Séance



Mme MATHIEU Jocelyne

En Mairie le 2 Juillet 2024  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Alain LALABARDE

*La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de sa notification.*

*Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier (1 Place des Consuls 46800 MONTCUQ EN QUERCY BLANC). Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).*

## AR Prefecture

046-200054948-20240702-2024\_046-DE  
Reçu le 05/07/2024

2024-046

## Tarifs location salles communales et matériel applicables au 01.09.2024

SALLE ASSOCIATIVE - SALLE COMBARIEU - SALLE DES AINÉS		
	du 16 avril au 14 octobre	du 15 octobre au 15 avril
Occupation occasionnelle associations Montcuquoises	Gratuit	5 euros de l'heure
Occupation régulière associations montcuquoises		
Occupation régulière associations exterieures	6 euros de l'heure	
GYMNASE		
Privé ou associations exterieures Forfait horaire	5 euros de l'heure	
SALLE DE DANSE		
Forfait horaire pour toutes utilisations	6 euros de l'heure	
Forfait week-end uniquement pour les associations Montcuquoises pour stage	50 euros	
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL		
Réservé aux artistes du 1er juin au 30 septembre	25 euros la semaine (maximum 2 semaines)	
Cette salle doit rester accessible pour les mariages ou tout autre rassemblement municipal		
SALLE D'EXPOSITION DE LA TOUR		
Réservé aux artistes du 1er juin au 30 septembre	GRATUIT	
CAUTION	250 EUROS	

ESPACE ANIMATIONS MONTCUQ				
INFO : La grande salle ne peut pas être louée seule				
CONSOMMATION ELECTRIQUE : Index conso entrée/sortie facturé 0,50 € le KWH	JOURNÉE*			WEEK-END*(1)
	PETITE SALLE	ESPACE PRÉPARATION	TOUTES LES SALLES	TOUTES LES SALLES
Privés Montcuquois	60 €	50 €	150 €	200 €
Privés extérieur	100 €	50 €	230 €	300 €
Occupation occasionnelle associations Montcuquoises	Seule la consommation électrique sera facturée 0,50€/ KWH			
Associations extérieures	35 €	50 €	75 €	300 €
CAUTION	LOCATION 250€ / SONO 500€			

SALLE DES FÊTES DE BELMONTET - LEBREIL - VALPRIONDE				
FORFAIT JOURNALIER CHAUFFAGE COMPRIS	du 16 avril au 14 octobre		du 15 octobre au 15 avril	
	JOURNÉE*	WEEK-END*(1)	JOURNÉE*	WEEK-END*(1)
Privés Montcuquois	40 €	100 €	65 €	150 €
Privés extérieur	65 €	200 €	80 €	300 €
Occupation occasionnelle associations Montcuquoises	Gratuit		15 €	25 €
Occupation régulière associations Montcuquoises	5 euros de l'heure			
Occupation régulière associations extérieures	6 euros de l'heure			
CAUTION	150€ MONTCUQUOIS / 300 € EXTERIEUR			

\* Du lundi au vendredi

\*(1) Du vendredi 12h au lundi 10h

**AR Prefecture**046-200054948-20240702-2024\_046-DE  
Reçu le 05/07/2024**LOCATION DE MATERIEL**

	<b>Associations Montcuquoises</b>	<b>Autres utilisateurs</b>
Table 8 places + 2 bancs	Gratuit	5 euros
Table 8 places + 8 chaises		
Lot de 10 Chaises		
Table guinguette + 4 chaises		
Barrières		
Cabines de toilettes chimique*		
<b>CAUTION</b>	<b>250 euros</b>	

\* Les toilettes devront être rendues vidées et nettoyées par un opérateur agréé (facture à l'appui exigée)

Si la location nécessite la caisse complète de matériel (tables et bancs): la livraison sera effectuée par les agents communaux.  
Pour toute autre location : la Mairie n'assurera aucune livraison (à la charge du demandeur)